Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212901508-20260408-DCM2026043-DE

moëlan sur-mer — MOLAN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Délibération 2026/43

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

Délibération du Conseil Municipal
Séance du 08 avril 2026

L'An deux mille vingt six
Le mercredi huit avril à 18H30

Date de convocation : 02 avril 2026

LE CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni à l'Ellipse, sous la présidence d'Anaëlle JOLIFF, Maire de Moëlan-sur-Mer.

Nom et Prénom	Présent	Absent	Nom et prénom	Présent	Absent
Anaëlle JOLIFF	X		Gwénaëlle BIERI		X
Gilles JOURDAIN	X		Anne KERDELHUÉ-FURIC		X
Solène BOULENGUER	X		Nicolas MONFORT	X	
Christophe NOGER	X		Laurent BAHOLET	X	
Sylvie CORNOU	X		Mickaël GOUYEC	X	
François PLOUËT	X		Morgane NAOUR	X	
Laurence RIOUAL	X		Kévin SINIC	X	
Philippe HAREL	X		Sylvie LE DOUAIRON	X	
Sandrine QUENTIN	X		Gabrielle BOLOU	X	
David LE PORT	X		Xavier LE BRIS	X	
Claire BENSIMHON	X		Christelle FÉNÉON	X	
Jean-François MELIN	X		Gwenaël HERROUËT	X	
Philippe BURBAN	X		Franck CHANVRIL	X	
Sylvie ISTA	X		Julien DESTREMONT	X	
Armelle ROUZEVAL	X				

Élus absents	Donne pouvoir à
Gwénaëlle BIERI	Claire BENSIMHON
Anne KERDELHUÉ-FURIC	David LE PORT

Secrétaire de séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Absents
Kévin SINIC	93,1 %	29	27	2

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes - 3 rue Contour de la Motte 35044 RENNES - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212901508-20260408-DCM2026043-DE

DCM 2026/43 : VIE ASSOCIATIVE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - ASSOCIATION DES PARENTS DE KERMOULIN

RAPPORTEUR : Gilles JOURDAIN

L'association des Parents de Kermoulin sollicite une subvention exceptionnelle auprès de la commune de Moëlan-sur-Mer dans le cadre de l'organisation d'une chasse aux œufs le 12 avril 2026 après-midi.

Cet événement à destination de tous les enfants moëlanais aura lieu au jardin public. Deux espaces distincts sont prévus : un pour les enfants en bas âge et un autre pour les plus grands.

Les membres de la collégiale et les bénévoles de l'APK prévoient également de vendre des gâteaux et boissons, ainsi qu'une animation musicale.

Il est proposé l'attribution de subvention suivante :

ASSOCIATION	MONTANT PROPOSÉ
Association des Parents de Kermoulin Organisation Chasse aux Œufs au Jardin Public	200 €

VU la demande de subvention de l'association Association des Parents de Kermoulin ;
VU l'avis du Bureau Municipal du 30 mars 2026 ;
VU l'exposé de Gilles JOURDAIN ;

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Décide,

- D'ATTRIBUER une subvention exceptionnelle d'un montant de 200 € à l'association des Parents de Kermoulin pour l'organisation d'une chasse aux œufs le 12 avril 2026.

Pour extrait certifié conforme.

Kévin SINIC
Secrétaire de séance

Anaëlle JOLIFF
Maire de MOËLAN-SUR-MER

Mairie DE MOELAN-SUR-MER ★ FINISTÈRE ★

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes - 3 rue Contour de la Motte 35044 RENNES - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.